

4.2 Espaces d'accueil

4.2.1 Objectifs

Cette entité regroupe les espaces bâtis nécessaires à l'accueil des parents et des enfants dans l'établissement en début de journée.

La notion d'accueil regroupe deux objectifs :

- L'accueil, le contrôle des entrées et l'information.
- Cet espace constitue, avec le parvis de l'établissement, le premier contact entre l'univers extérieur et l'établissement.
- La distribution vers les espaces du pôle primaire. Cette fonction est assurée par le hall. Le hall doit permettre la distribution des flux vers toutes les parties internes de l'établissement.

4.2.2 Surface

Pôle scolaire maternelle et élémentaire			1 778,00
------------------------------------------------	--	--	-----------------

Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Espaces d'accueil			160,00
Hall d'accueil	1,00	80,00	80,00
Accueil pré et post scolaire	1,00	80,00	80,00

4.2.3 Organisation détaillée

hall d'accueil

La surface programmée du hall d'accueil prend en compte une double fonction :

- point d'accès unique des parents et des enfants, c'est à ce titre un lieu particulièrement important en termes d'image et de fonctionnement qui doit notamment permettre d'afficher des informations générales à destination des parents ;
- point d'articulations et de dessertes entre les différentes fonctions de l'établissement, il permet une orientation aisée vers les lieux de vie des enfants.

De manière à limiter l'emprise de cet espace et compte tenu des autres espaces collectifs programmés, la surface proposée ne prend pas en compte un usage du hall dans le cadre d'activités scolaires nécessitant le rassemblement d'une classe ou de plusieurs groupes d'élèves

Espace garderie : accueil pré et post scolaire

Cet espace a été prévu de manière à prendre en compte les besoins d'accueil pré et post scolaires. La garderie sera ainsi une entité clairement identifiée, pouvant avoir un fonctionnement entièrement autonome et dissocié du reste de l'équipement. Elle dispose à ce titre d'un accès autonome .

Une salle de classe sera située à proximité de la garderie si l'effectif nécessitait un espace plus important.

Toutefois, certains locaux seront mutualisés avec l'école pour permettre l'utilisation optimale des locaux : sanitaires, cours de récréation...

4.3 Locaux d'enseignements maternelle

4.3.1 Objectifs

Les locaux d'enseignement ont été définis sur la base des besoins exprimés par le département, à savoir 5 salles de classe de 30 élèves.

Ces locaux doivent permettre d'assurer les cours.

Les salles d'enseignement doivent être de forme simple assurant une bonne visibilité de l'enseignant et du tableau depuis toutes les places. Elles seront dotées d'une ambiance claire et calme.

Ces locaux doivent être conçus pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

Elles devront bénéficier d'une acoustique soignée. Le traitement acoustique assurera une bonne intelligibilité de la parole et garantira une bonne isolation phonique entre les salles d'une part, et entre les salles et les espaces extérieurs bruyants (notamment les couloirs) d'autre part.

L'éclairage naturel sera de bonne qualité, latéral et occultable. Une protection solaire sera prévue. Le noir total devra pouvoir être fait pour les projections qui deviennent de plus en plus d'un usage courant.

Les salles disposeront toutes d'un câblage informatique et certaines seront équipées en wifi.

4.3.2 Surface

Pôle scolaire maternelle et élémentaire			1 778,00
------------------------------------------------	--	--	-----------------

Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Locaux propre à la maternelle			670,00
Enseignement			595,00
Salle de classe	5,00	75,00	375,00
Vestiaire 30 patères			Compris
Salle de repos	2,00	40,00	80,00
Salle d'évolution	1,00	110,00	110,00
Rangement salle d'évolution	2,00	15,00	30,00
Locaux annexes			75,00
Local Atsem	1,00	15,00	15,00
Rangement divers (matériel)	1,00	10,00	10,00
Salle de propreté	1,00	40,00	40,00
Salle de change	1,00	10,00	10,00

4.3.3 Organisation détaillée

Salle de classe

Les salles sont dimensionnées de manière à prendre en compte les besoins d'organisation en petits groupes menant des activités différenciées. Une zone disposant d'un point d'eau, une zone équipée de 2 postes informatiques, des espaces de rangements sont prévus au sein de la classe.

Vestiaires

Un vestiaire en "élargissement" des couloirs est prévu pour chacune des classes. Cet espace permet aux enfants de se déshabiller et se rhabiller sans gêner la circulation des autres classes ou parents.

Salles de repos

Définition de 2 salles de repos dimensionnées pour 60 enfants répartis dont 40 à 50 enfants de petite section, 6 enfants de moyenne section et 4 de grande section. La nécessité de réaliser 2 salles de repos découle des rythmes de sommeil différents des enfants Elle sera à l'écart des activités bruyantes.

Salle d'évolution

Une salle d'évolution est programmée en complément des salles de classe. Le principe d'une salle de 110 m² dédiée exclusivement à cet usage a été retenu de manière à prendre en compte les besoins particuliers liés aux activités de motricité pour les plus jeunes : nécessité d'installation de parcours identiques sur plusieurs séances, possibilité d'installation d'une structure de motricité fixe, nécessité d'un rapport à l'espace plus intime et rassurant...

Local Atsem

Il est situé à proximité des salles de classe, les ATSEM étant amenés à faire de nombreux travaux et préparation dans le cadre des activités scolaires. Il intègre des espaces d'entreposage des travaux d'enfants (par ex espace de séchage des travaux d'élèves ...);

Rangements divers-Réserve générale

Un local de rangement de 15 m² pour le rangement des fournitures et matériels courant.

Salle de propreté

La salle de propreté équipée de sanitaires adaptés aux enfants séparés par des cloisonnettes favorisant l'intimité

Salle de change

La salle de change intègre une douche et un lavabo utilisés en cas de nécessité, un placard pour le rangement de vêtement de rechange, une table à langer. Occasionnellement elle peut être utilisée pour les élèves de classes élémentaires.

4.4 Locaux d'enseignements élémentaire

4.4.1 Objectifs

Les locaux d'enseignement ont été définis sur la base des besoins exprimés par Le SIVU, à savoir 9 salles de classe de 30 élèves.

Ces locaux doivent permettre d'assurer les cours.

Les salles d'enseignement doivent être de forme simple assurant une bonne visibilité de l'enseignant et du tableau depuis toutes les places. Elles seront dotées d'une ambiance claire et calme.

Ces locaux doivent être conçus pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

Elles devront bénéficier d'une acoustique soignée. Le traitement acoustique assurera une bonne intelligibilité de la parole et garantira une bonne isolation phonique entre les salles d'une part, et entre les salles et les espaces extérieurs bruyants (notamment les couloirs) d'autre part.

L'éclairage naturel sera de bonne qualité, latérale et occultable. Une protection solaire sera prévue. Le noir total devra pouvoir être fait pour les projections qui deviennent de plus en plus d'un usage courant.

Les salles disposeront toutes d'un câblage informatique et certaines seront équipées en wifi.

4.4.2 Surface

Pôle scolaire maternelle et élémentaire			1 778,00
Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Locaux propre à l'élémentaire			714,00
Enseignement			600,00
Salle de classe	9,00	65,00	585,00
Accueil de la médecine scolaire, services de soins extérieures	1,00	15,00	15,00
Locaux annexes			114,00
Vestiaire 30 patères devant chaque salle de classe	9,00	6,00	54,00
Sanitaires élèves			48,00
Rangement divers (matériel)	1,00	12,00	12,00

4.4.3 Organisation détaillée

Salle de classe

Les salles de classe ont configuration plus classique, avec une zone élèves équipées de tables et chaises, une zone enseignant avec bureau et tableau. La possibilité d'aménagement d'une zone différenciée (coin lecture par exemple) au sein de la classe est toutefois envisagée, ainsi que l'implantation de quelques armoires de rangement.

Accueil de la médecine scolaire, service de soins extérieurs

L'accueil de la médecine scolaire est un bureau pouvant accueillir un médecin et un enfant. Il n'y a pas de mobilier particulier hormis table, chaises, armoires. C'est ici et dans la salle polyvalente que se tiennent les consultations du personnel médico-social pouvant intervenir sur l'établissement : médecin scolaire, psychologue, éducateur...

Vestiaires

Un vestiaire en "élargissement" des couloirs est prévu pour chacune des classes. Cet espace permet aux enfants de se déshabiller et se rhabiller sans gêner la circulation des autres classes ou parents.

Sanitaires élèves

Sanitaires adaptés aux enfants séparés par des cloisonnettes favorisant l'intimité.

Rangements divers

Un local de rangement de 12 m² pour le rangement des fournitures et matériels courant.

4.5 Encadrement locaux mutualisés entre les maternelles et les élémentaires

4.5.1 Objectifs

L'encadrement regroupe :

- Les locaux d'enseignements mutualisés.
- Le pôle administratif.
- Les locaux des enseignants.
- Les locaux du personnel.

Ces locaux doivent être conçus pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

Les locaux d'encadrement sont regroupés en pôles fonctionnels.

Les locaux d'enseignements mutualisés sont situés à proximité des locaux d'enseignements de l'école maternelle et élémentaire.

Les locaux enseignants sont facilement accessibles depuis l'administration.

Les locaux de l'administration sont accessibles depuis les espaces d'accueil de l'établissement, pour faciliter l'accueil des visiteurs. Ils doivent être séparés des locaux de vie scolaire et facilement accessible depuis les locaux destinés aux enseignants .

4.5.2 Surfaces

Pôle scolaire maternelle et élémentaire			1 778,00
------------------------------------------------	--	--	-----------------

Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Locaux d'enseignement mutualisés			128,00
1 bureau polyvalent-psychologique	1,00	18,00	18,00
BCD	1,00	110,00	110,00
Encadrement			73,00
Bureau de direction+archives	1,00	18,00	18,00
Reprographie / Salle de réunion des enseignants + intervention des PMI	1,00	30,00	30,00
Infirmier-tisannerie	1,00	15,00	15,00
Sanitaires personnel/enseignants	2,00	5,00	10,00

4.5.3 Organisation détaillée

Locaux d'enseignements mutualisés

Bureau Polyvalent

un bureau de direction de 18 m² dimensionné pour un poste de travail comprenant meuble bureau, rangements, matériel d'impression ou communication divers et permettant de recevoir confortablement les parents et élèves.

BCD

Une bibliothèque permettant de mettre à disposition des enfants des livres et revues, offrant des espaces de lecture sur place ainsi qu'une espace d'animation commun. Elle sera composée :

- de zones de rayonnages.
- coins lecture différenciés adaptés en fonction des différents types d'ouvrage.
- D'une zone multimédia accueillant 12 postes informatiques.
- D'un espace de vidéo projection.

Pole administratif

Bureau de direction+ archives

un bureau de direction de 18 m² dimensionné pour un poste de travail comprenant meuble bureau, rangements pour les archives vivantes, matériel d'impression ou communication divers et permettant de recevoir confortablement les parents ;

Locaux des enseignants

Reprographie/Salle de réunion des enseignants+intervention des PMI

L'espace de travail et de détente destiné aux enseignants : cet espace comporte une zone travail / documentation équipée d'un à deux postes informatiques, et de rayonnages et un espace réunion avec tables et chaises permettant de regrouper de l'ordre de 10 personnes.

Un local reprographie comprenant un copieur mis en réseau, ainsi que les fournitures nécessaires à la production de documents.

Locaux du personnel

Infirmierie-Tisanerie

La tisanerie est un espace détente comportant une cuisinette permettant également la cuisson de préparations culinaires faites par les enfants ;

L'infirmierie permet le stockage des quelques matériels de premiers soins (notamment glace)

le repos d'un enfant malade ou blessé en attente d'un avis médical et/ou d'un transfert vers un centre hospitalier.

Sanitaires personnels enseignants

Sanitaires séparés hommes/femmes conformément aux exigences du code du travail.

4.6 Logistique

4.6.1 Objectifs

Ces locaux visent à :

- Offrir des espaces adaptés aux activités de maintenance et d'entretien des espaces et équipements du pôle primaire.
- L'organisation des locaux techniques doit être rationnelle et optimisée. Elle doit permettre de favoriser la collecte et le tri des déchets d'activité.

Ces locaux doivent être conçus pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

Le local matériel d'entretien est regroupé avec les autres locaux logistiques.

Ils seront situés à proximité de l'accès livraison pour faciliter la réception des matériels. Afin de mettre en commun entre demi-pension et logistique du pôle global (comprenant collège), des fonctions telles que l'aire de livraison, il est préférable que ces locaux de gros entretien soient relativement proches de la cuisine.

L'organisation des locaux techniques (mutualisés avec le collège. Voir collège) doit être rationnelle et optimisée. Elle doit permettre de favoriser la collecte et le tri des déchets d'activité.

4.6.2 Surfaces

Pôle scolaire maternelle et élémentaire			1 778,00
Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Locaux de services			33,00
Local matériel d'entretien	1,00	10,00	10,00
Buanderie lingerie	1,00	10,00	10,00
Local linge sale	1,00	3,00	3,00
Local poubelle (tri sélectif)	1,00	10,00	10,00

4.6.3 Organisation détaillée

Les espaces prévus répondent aux considérations suivantes :

Local matériel d'entretien

Un local est prévu pour le stockage des matériels et produits éventuellement nécessaires à l'entretien des espaces intérieurs.

Buanderie lingerie

Un espace lingerie / buanderie est prévu et comporte une zone bien ventilée pour le lave-linge et le sèche-linge, une zone pour le repassage du linge, une zone de rangement du linge propre.

Local Linge sale

Un Local pour le stockage du linge sale.

Local poubelle

Les déchets feront l'objet d'un tri sélectif. Un local déchet distinct de la cuisine et du logement est dimensionné pour accueillir plusieurs containers nécessaires à ce tri.

Locaux techniques

les locaux techniques seront fonctions des choix de conception. Leur dimensionnement relève du maître d'œuvre. Ils seront mutualisés avec le collège. (Voir fonctionnement détaillé collège).

4.7 Espaces extérieurs

4.7.1 Objectifs

Les espaces extérieurs du groupe scolaire devront être attrayants et sécurisants.

L'organisation entre espaces extérieurs et espaces bâtis permettra de clairement identifier le fonctionnement du collège, notamment par le traitement de son interface avec le domaine public (parvis, entrée, accès, limites...)

Ils répondront aux objectifs suivants :

- Identifier clairement l'entrée principale et les accès secondaires,
- Créer une liaison, simple (dont accessibilité aux handicapés) et protégée entre l'établissement et le gymnase existant de la commune,
- Rendre l'ensemble de l'établissement accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Concevoir des circulations extérieures et liaison entre bâtiments, facilitant la gestion des flux,

- Dissocier les flux véhicules et piétons pour les sécuriser (dont PMR).
- Offrir un espace de récréation de qualité en s'appuyant sur les atouts paysager du site. La cour sera organisée en un seul espace, sans recoin afin d'en faciliter la surveillance.
- Le projet comprendra un préau. Il sera positionné et conçu de manière à protéger les élèves des intempéries (vents dominants).
- Chacun des logements disposera d'un espace extérieur privatif qui lui sera contigu.

Ces espaces extérieurs doivent être aménagés pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

4.7.2 Organisation détaillée

Les accès de l'école primaire

Ces espaces concernent essentiellement les espaces extérieurs d'accès des parents et enfants au groupe scolaire et sont définis de manière à offrir des conditions de sécurité et de "confort" satisfaisantes.

- Un parvis : nécessaire à la lisibilité de l'école mais surtout à l'attente des parents et des enfants, il doit être particulièrement sécurisé, hors de tout flux véhicules. Sa dimension dépendra de la configuration des lieux mais devra être adapté à cet usage. Une partie de ce parvis offrira un abri couvert qui pourra être en prolongement de l'abri cycles
- Un abri cycles : de manière à privilégier les déplacements doux pour cet équipement de quartier : cet espace couvert permet le rangement des vélos parents le temps de la dépose des enfants et des cycles des enfants pendant le temps de leur présence dans l'établissement. Cet espace a été dimensionné pour abriter de l'ordre d'une quinzaine de vélos.
- Une dépose minute : permettant aux parents de déposer ou récupérer rapidement les enfants les plus grands. Cette aire devra également être parfaitement sécurisée par rapport aux flux routiers.

Les stationnements de l'école primaire

Les stationnements de l'école primaire doivent garantir la sécurité des élèves. Le stationnement du personnel doit être à proximité immédiate de l'établissement.

Les stationnements bus doivent être situés à proximité de l'entrée des établissements pour garantir la sécurité des élèves et limiter les déplacements trop importants des plus jeunes élèves.

Le stationnement bus est dimensionné pour 4 bus.

Le stationnement personnel est dimensionné pour 30 personnes.

Le garage véhicule de service est un local couvert et fermé pour stationner le véhicule utilitaire de l'établissement. Il est équipé d'un point d'eau et situé à proximité de l'atelier factotum et des espaces de stockage de la logistique.

Les espaces de récréation maternelles

Ces espaces sont distincts entre maternelles et élémentaires de manière à prendre en compte les différences d'âge et de mode de fonctionnement. Cette distinction permet un aménagement différencié adapté à chaque tranche d'âge.

La cour de récréation devra être facilement accessible depuis le parvis, le hall d'accueil et les locaux d'enseignement.

Il convient que cet espace reçoive un traitement agréable, en évitant « le tout minéral » et qu'il ne comporte pas d'éléments dangereux pour les élèves.

Les déclivités, si elles existent, permettront le passage des personnes à mobilité réduite.

L'ensemble de l'espace doit être dégagé et permettre une visualisation générale pour faciliter la surveillance.

Les concepteurs prévoient les équipements fixes habituels (bancs, poubelles, candélabres, jeux extérieurs...).

L'entretien de la cour aisé.

Surface : 800 m²

Le préau sera le prolongement « naturel » du hall sur la cour de récréation et sera situé à proximité immédiate de la restauration pour abriter les élèves qui souhaitent accéder au réfectoire. Le préau est dimensionné pour la totalité des élèves ;

Ce préau et les éventuels passages couverts associés doivent permettre aux élèves de cheminer à couvert pour accéder aux différents bâtiments et notamment pour passer des locaux d'enseignement à la restauration.

Un local de stockage des jeux extérieurs est associé à la cour des maternelles.

Surface : 150 m²

Les espaces de récréation élémentaire

Ces espaces sont distincts entre maternelles et élémentaires de manière à prendre en compte les différences d'âge et de mode de fonctionnement. Cette distinction permet un aménagement différencié adapté à chaque tranche d'âge.

La cour de récréation devra être facilement accessible depuis le parvis, le hall d'accueil et les locaux d'enseignement.

Il convient que cet espace reçoive un traitement agréable, en évitant « le tout minéral » et qu'il ne comporte pas d'éléments dangereux pour les élèves.

Les déclivités, si elles existent, permettront le passage des personnes à mobilité réduite.

L'ensemble de l'espace doit être dégagé et permettre une visualisation générale pour faciliter la surveillance.

Les concepteurs prévoient les équipements fixes habituels (bancs, poubelles, candélabres, jeux extérieurs...).

L'entretien de la cour aisé.

Surface : 1000 m²

Le préau sera le prolongement « naturel » du hall sur la cour de récréation et sera situé à proximité immédiate de la restauration pour abriter les élèves qui souhaitent accéder au réfectoire.

Ce préau et les éventuels passages couverts associés doivent permettre aux élèves de cheminer à couvert pour accéder aux différents bâtiments et notamment pour passer des locaux d'enseignement à la restauration.

Surface : 176 m²

Les espaces verts communs

Ces espaces devront conserver en tout temps leurs caractéristiques initiales et leur entretien sera aisé.

Dépôt déchets

Un dépôt déchets permettant le tri sélectif sera créé. Il sera positionné de manière à faciliter l'évacuation des déchets provenant des différents bâtiments du site avant leur évacuation via l'abri à conteneurs.

5 Programme du Gymnase

5.1 Organisation générale

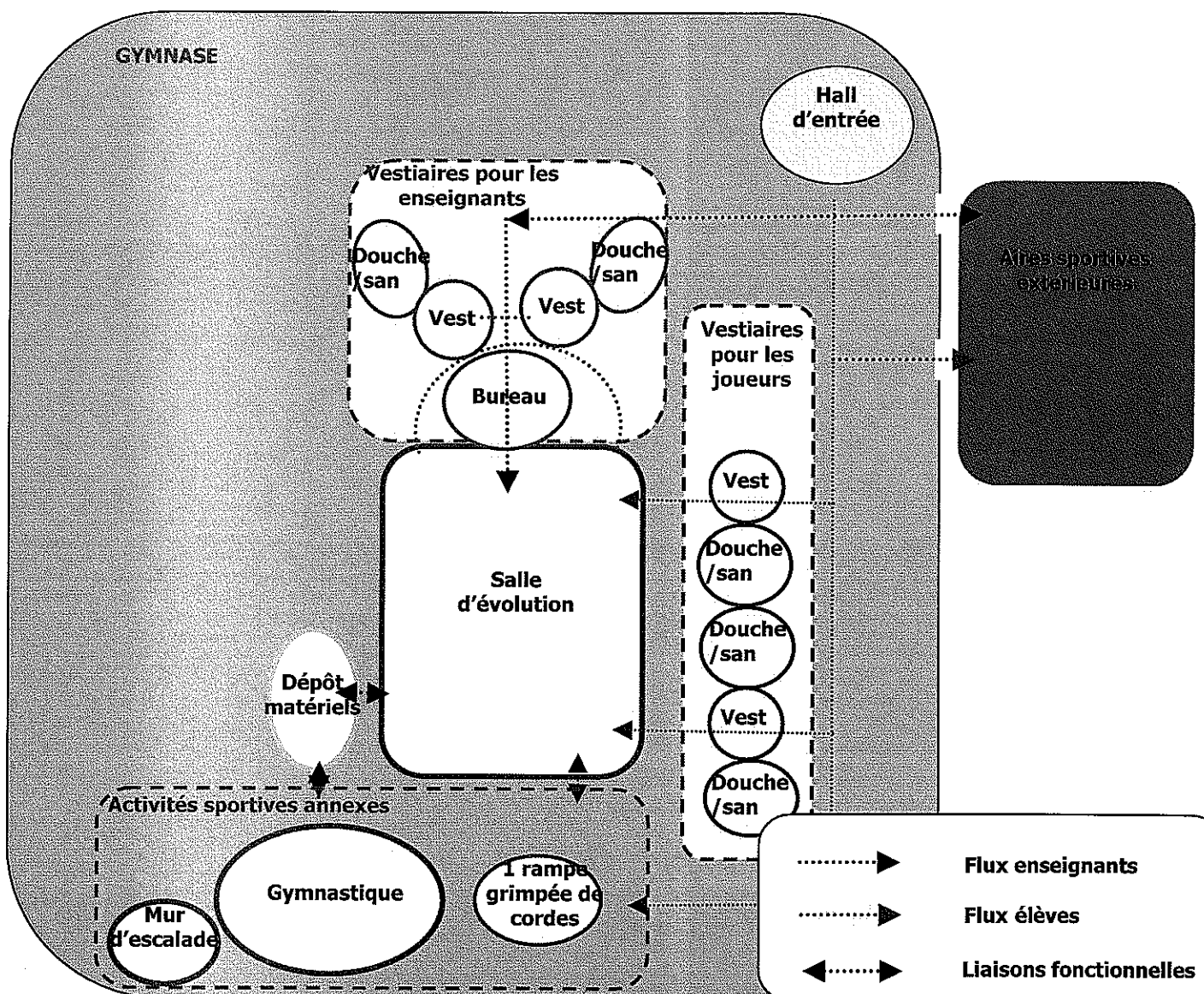
Le gymnase est destiné à l'activité sportive du collège. La création de cette salle doit être pensée comme un équipement contribuant à un aménagement qualitatif du quartier.

L'objectif défini pour cette pratique éducative est celui d'une satisfaction des besoins existants soit 52 heures hebdomadaire d'enseignement sportif.

Il s'agit avant tout d'offrir aux utilisateurs de bonnes conditions de pratique et d'entraînement, dans un cadre fonctionnel par la création de :

- terrains de dimensions adaptées aux entraînements sportifs au regard des usages envisagés, (volley ball, basket ball, hand ball, tennis, badminton)
- d'aires sportives extérieures correspondant à : 3 couloirs de course de 80m, 1 plateau végétalisé, 1 sautoir, 1 aire de lancer de poids. aires sportives végétalisées.
- de vestiaires/sanitaires d'une capacité suffisante, présentant des conditions d'hygiène et de confort satisfaisantes,
- d'espaces de stockage permettant une utilisation rationnelle des locaux, compte tenu des multiples activités sportives envisagées.

5.1.1 Schéma fonctionnel



5.1.2 Surface

Gymnase			1 161,00
Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Gymnase			1 161,00
Espace d'évolution			968,00
Salle d'évolution	1,00	968,00	968,00
Locaux associés			193,00
Bureau - Douches - sanitaires - vestiaires enseignants EPS	1,00	20,00	20,00
Vestiaires élèves Garçons	1,00	20,00	20,00
Douches Garçons	1,00	4,00	4,00
Sanitaires Garçon et PMR	1,00	5,00	5,00
Vestiaires élèves Filles	1,00	20,00	20,00
Douches Filles	1,00	4,00	4,00
Sanitaires Filles et PMR	1,00	5,00	5,00
Dépôt matériel	2,00	50,00	100,00
Hall d'entrée	1,00	15,00	15,00

5.2 Organisation détaillée

Salle d'évolution

La salle d'évolution est l'espace de pratique des sports en salle. Elle est polyvalente et permet entre autres, les pratiques du hand ball, du volley ball, du tennis, du badminton ainsi que du tennis de table. Ses dimensions, sa forme et son volume seront adaptés en conséquence. Les tracés de terrains de badminton et volley ball se situeront dans la longueur des terrains de handball de sorte à pouvoir inscrire 3 terrains.

Ses revêtements et sa configuration concourront à atteindre les exigences acoustiques et de durabilité demandées dans les fiches par local.

Elle sera éclairée en 1er jour avec vue ou non sur l'extérieur.

Bureau

Le bureau peut être éclairé naturellement et devra avoir une vue directe sur la salle d'évolution et éventuellement sur l'entrée.

La zone bureau permet aux enseignants de stocker de la documentation et du petit matériel sur lequel ils exercent un contrôle permanent.

Douches-sanitaires-vestiaires enseignants EPS

Les douche et sanitaire des enseignants EPS donnent sur le vestiaire enseignant. Un espace dans la douche leur permet de se déshabiller et de poser leurs vêtements le temps de leur douche. Ces espaces sont réservés à l'usage exclusif des enseignants.

La zone vestiaire comprend un espace de déshabillage et une zone comprenant un casier de type piscine pour chaque enseignant.

Vestiaires élèves garçons

Les vestiaires élèves sont séparés en bloc filles et bloc garçons.

Les vestiaires comprennent des bancs et des patères de vestiaires. Ces vestiaires disposent d'un accès direct vers la salle d'évolution.

Douches garçons

2 cabines de douches dont 1 accessible aux PMR et un bac à 3 robinets.

Sanitaires garçons et PMR

Les sanitaires élèves (garçons PMR et filles PMR) sont situés à proximité des vestiaires et du plateau sportif. Leur utilisation se fera sous la surveillance de l'enseignant.

Vestiaires élèves filles

Les vestiaires élèves sont séparés en bloc filles et bloc garçons.

Les vestiaires comprennent des bancs et des patères de vestiaires. Ces vestiaires disposent d'un accès direct vers la salle d'évolution.

Douches Filles

Composées de 2 cabines de douches dont 1 accessible aux PMR et un bac à 3 robinets.

Sanitaires Filles et PMR

Les sanitaires élèves (garçons PMR et filles PMR) sont situés à proximité des vestiaires et du plateau sportif. Leur utilisation se fera sous la surveillance de l'enseignant.

Dépôt matériel

De manière à permettre la polyvalence de la salle d'évolution, deux espaces de stockage des matériels sportifs de 50 m² leurs a été associé. Le dépôt du matériel permet le stockage du matériel sportif : ballons (30 par discipline), haies, filets, tapis de sol, agrès...

Ce dépôt est directement accessible depuis la salle d'évolution et depuis les espaces extérieurs sportifs.

Cet espace devra offrir de larges communications avec la salle afin d'éviter tous besoins de manipulation des matériels à l'intérieur du local. La surface programmée correspond ainsi aux seules emprises nécessaires au stockage des matériels et n'intègre pas de surfaces de dégagements.

Ces locaux ont été dimensionnés sur la base des hypothèses suivantes :

- Alvéoles agrès gymnastique : 35m².
- Alvéoles 12 tables de ping pong: 15m².
- Alvéoles sports-Co(panier ballon):40m², volleyball stockage des poteaux prévoir des chariots(2m² pour 6 poteaux).
- Accroches murales pour les filets.

Local technique

Les locaux techniques seront fonctions des choix de conception. Leur dimensionnement relève du maître d'œuvre. Ils seront mutualisés avec le collège.

Hall d'entrée

Un hall d'entrée donne accès directement aux vestiaires garçons et filles, et à la salle d'évolution.

Terrain végétalisé

Un espaces extérieur sera crée pour la pratique du rugby et du football. Ses dimensions, sa forme et son volume seront adaptés en conséquence. Il sera végétalisé et facilement accessible du gymnase. Une liaison directe est a créer entre le dépôt matériel et cet espace.

Dépôt déchets

Un dépôt déchets permettant le tri sélectif sera créé. Il sera positionné de manière à faciliter l'évacuation des déchets provenant des différents bâtiments du site avant leur évacuation via l'abri à conteneurs.

6 Restauration

6.1 Organisation générale

Les espaces de préparation des repas respectent les règles d'hygiène en vigueur, notamment le principe de la marche en avant.

La restauration est implantée à l'écart des locaux d'enseignement et d'administration afin de limiter les nuisances sonores sur les locaux de travail. Un espace d'attente extérieur couvert (tout ou partie du préau du collège) permet aux élèves d'attendre à l'abri avant leur entrée dans le réfectoire.

Elle dispose d'accès indépendants pour les livraisons.

Les agents, les professeurs, les élèves maternelles, les élèves élémentaires, et les élèves collège disposent de réfectoires distincts. Un mobilier type claustra sépare les différentes salles à manger.

Les accès aux différentes salles à manger sont eux aussi indépendant.

6.1.1 Les Circuits

➤ Les circuits internes à la production

Ils sont basés sur le principe de la marche en avant et des circuits courts avec le minimum de circulation.

Les matières premières sont stockées à proximité de leur lieu de traitement. La légumerie est localisée à l'interface entre la zone de réception et les zones de préparation et de cuisson.

Circuit Matières Premières : Entrée principale, depuis l'aire de livraison, donnant accès aux différents stockages par un couloir sous température dirigée (12°C).

Circuit personnel : Circuit indépendant permettant au personnel de se changer avant de pénétrer dans les zones de préparation et de distribution.

Circuit "déchets" :

- Les déchets provenant du décartonnage, de la zone légumerie déconditionnement, de la laverie : à positionner en liaison directe avec le local "déchets" sous température dirigée à 10°C.
- Les autres déchets provenant des zones de préparation sont conditionnés en sacs poubelles étanches et acheminés au local déchet via la laverie.

➤ Circuits "convives"

Les flux d'entrée et de sortie doivent être clairement distincts et adaptés à la fréquentation attendue.

En amont des flux, des lavabos sont mis à disposition pour le lavage des mains des convives (lavabos prévus au niveau de l'accès des élèves vers la salle à manger).

6.1.2 Les espaces de restauration ont été programmés sur les bases suivantes :

Il est prévu des espaces spécifiques d'accès aux salles de restaurant (hall, lavabos, sanitaires...) : de manière à respecter les rythmes des différentes classes d'âge, ces espaces seront communs avec ceux de l'école. Le lien vers la restauration devra donc être pensé en conséquence ;

Pour les salles de restaurant : trois espaces distincts ont été prévu de manière à prendre en compte les différents publics :

- une salle pour les plus jeunes élèves, maternelle, servis à table : cette salle est destinée aux enfants de petite et moyenne section de maternelle. 80% des 150 enfants de ces niveaux ont été pris en compte, soit 120 enfants. La salle est dimensionnée pour 1 service à table sur la base d'un ratio de 2 m² par rationnaire
- une salle pour les autres élèves avec service par self élémentaire : cette salle concerne 85 % des élèves des 9 autres classes, soit 190 élèves. Elle a été dimensionnée sur la base de deux services et de 1,25 m² par place.
- une salle pour les autres élèves avec service par self collège: cette salle concerne 170 élèves. Elle a été dimensionnée sur la base de 2 services compte tenu des rotations envisageables et de 1,25 m² par place.

- une salle pour les personnels administratifs et professeurs, dimensionnée pour 30 personnes, sur la base d'un ratio de 1,5 m² par personne ; et 1,5 service.
- une salle pour les agent, dimensionnée pour 10 personnes, sur la base d'un ratio de 1,5 m² par personne et 1service.

Les espaces de préparation des repas devront respecter les règles d'hygiène en vigueur, notamment le principe de la marche en avant. Ces espaces correspondent aux hypothèses suivantes :

- La production se fera sur site.

Sont associés à ces locaux directement liés à l'approvisionnement et au service des repas des locaux connexes liés :

- au traitement de la vaisselle : réserve, laverie
- A l'entretien des locaux : local ménage
- A la gestion de déchets produits sur site: local déchets;
- A la vie du personnel : vestiaires, sanitaires séparés hommes / femmes, conformément au code du travail. Ces vestiaires sont également spécifiquement affectés aux personnels de cuisine.

6.1.3 Objectifs

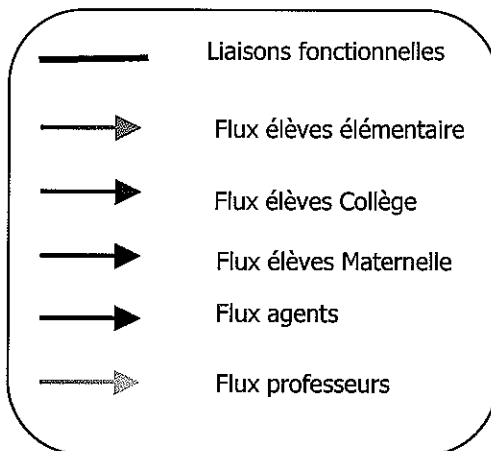
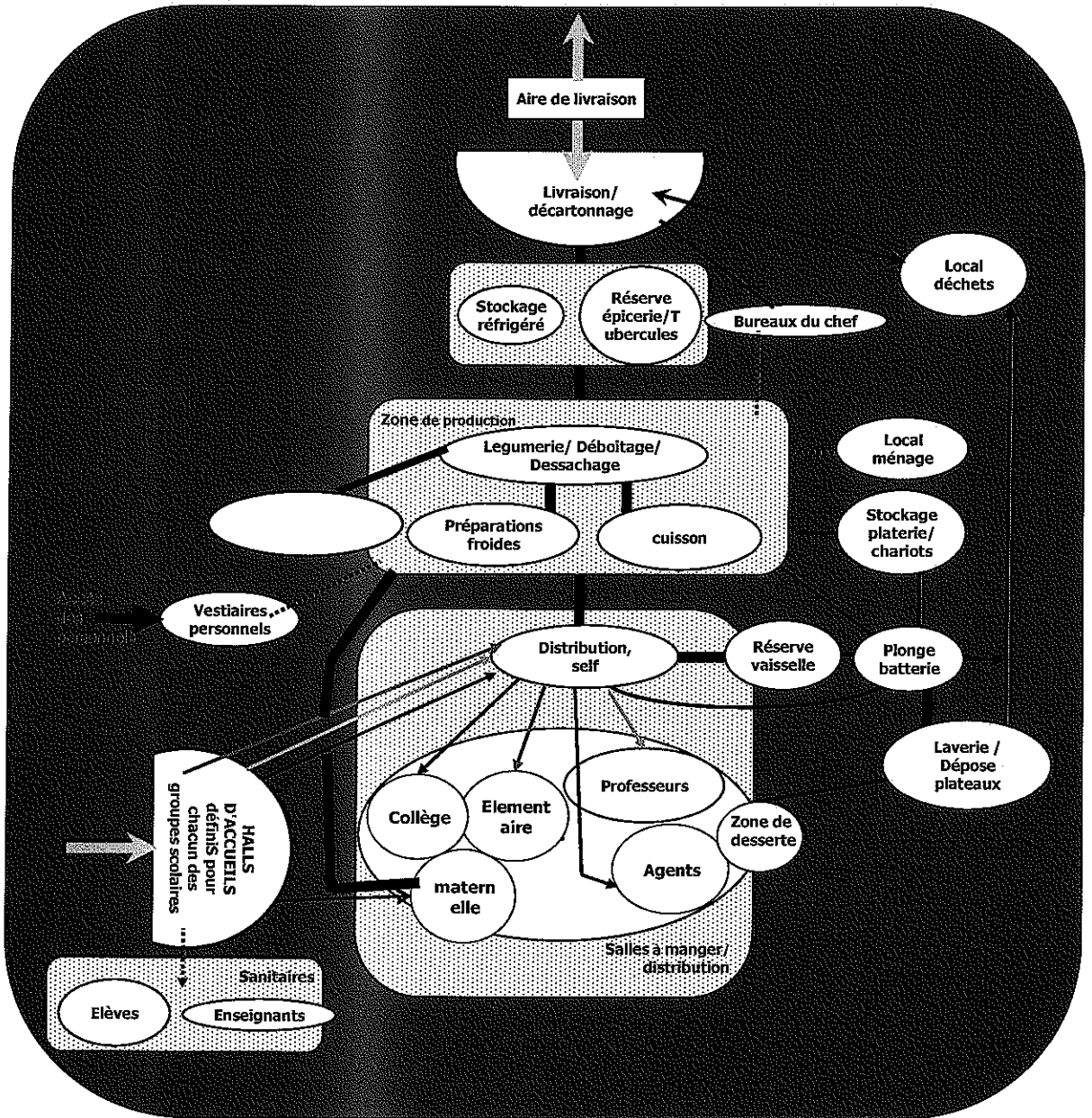
Offrir un service de restauration sur place à l'ensemble du pôle scolaire : élèves, enseignants et agents. Les repas sont préparés sur place.

Ces locaux doivent être conçus pour respecter les exigences de chaque cible du profil de qualité environnementale du projet.

6.1.4 Surfaces

Restauration			865,00
Intitulé des locaux	Nb locaux	Surface utile	Totale surface utile
Arrivée des denrées alimentaires			97,00
Aire de livraison		pm	
Réception Marchandises avec décartonnage	1,00	15,00	15,00
Réserve Epicerie	1,00	15,00	15,00
Tubercules	1,00	5,00	5,00
Chambre froide négative	1,00	15,00	15,00
Chambre froide positive	1,00	15,00	15,00
Réserve vaisselle		pm	
Local ménage	1,00	5,00	5,00
Local déchets	1,00	15,00	15,00
Bureau du chef	1,00	12,00	12,00
Préparation des denrées			172,00
Légumerie	1,00	15,00	15,00
Préparations chaudes	1,00	15,00	15,00
Préparation froides	1,00	8,00	8,00
Préparations pâtisseries	1,00	5,00	5,00
Cuisson	1,00	40,00	40,00
Laverie	1,00	50,00	50,00
Plonge batterie	1,00	12,00	12,00
Zone de distribution (self)	1,00	27,00	27,00
Consommation des denrées + sanitaires			581,00
Salle à manger			
Salle à manger maternelle	1,00	170,00	170,00
Salle à manger élémentaire	1,00	120,00	120,00
Salle à manger collège	1,00	100,00	100,00
Salle de restauration professeurs/maternelle, primaire et collège			
Salle à manger des agents	1,00	30,00	30,00
Désserte plateau	1,00	15,00	15,00
Sanitaires élèves maternelle			
Filles	1,00	16,00	16,00
PMR filles			
Garçons	1,00	16,00	16,00
PMR garçons			
Sanitaires élèves primaire			
Filles	1,00	12,50	12,50
PMR filles			
Garçons	1,00	12,50	12,50
PMR garçons			
Sanitaires élèves collège			
Filles	1,00	10,00	10,00
PMR filles			
Garçons	1,00	10,00	10,00
PMR garçons			
Sanitaires personnel			
Vestiaires/Sanitaires/Douches F	1,00	12,00	12,00
Vestiaires/Sanitaires/Douches H	1,00	12,00	12,00
Local stockage réserves	3,00	10,00	30,00
Dépôt déchets			15,00

6.1.5 Schéma d'organisation



6.2 Organisation détaillée

Arrivée des denrées alimentaires

➤ La réception des marchandises avec décartonnage

Zone d'interface entre l'aire de livraison et les réserves, elle permet de réceptionner, à l'abri des intempéries, les produits et denrées de la demi-pension.

C'est dans cette zone que les produits sont débarrassés de leur emballage primaire et pesés.

➤ La réserve « épicerie »

Ce local sert à entreposer les liquides et les produits alimentaires conditionnés qui ne relèvent ni des produits frais, ni de la réfrigération. Le taux d'hygrométrie du local doit être réduit.

➤ Tubercules

Il s'agit d'une réserve où certains produits frais ou non peuvent être stockés pendant plusieurs semaines (ex : pommes de terre, carottes).

➤ Stockage réfrigéré

Une chambre froide négative et une chambre froide positive permettent de stocker les aliments qui doivent être conservés à des températures spécifiques.

La chambre froide négative est un espace de stockage en froid négatif ($\leq 18^{\circ}\text{C}$) pour les surgelés.

La chambre froide positive est l'espace de stockage des produits frais dont le temps de stockage est limité à quelques jours. Il est prévu 4 zones indépendantes de stockage en froid positif pour :

- les légumes et fruits,
- les BOF (beurre-œufs-fromage) et lait,
- les viandes,
- les poissons.

➤ Local déchets

Ce local doit être implanté à l'interface de la zone de décartonnage, de la laverie et de l'aire de livraison.

C'est un local aveugle, bien ventilé, facile d'entretien et muni d'un point d'eau et d'une évacuation. En toute saison la température doit être inférieure à 10°C . Cette température doit être obtenue, en priorité, par des moyens passifs (forte inertie des parois notamment)

➤ Le bureau du chef

C'est un bureau occupé temporairement par le chef pour la préparation des menus et les commandes. Il faut pouvoir le relier au réseau de gestion informatisé de l'intendance.

Préparation des denrées

➤ La légumerie

Les agents y opèrent les différentes tâches de déballage et de décontamination des différents produits et matières premières. Ils y préparent également les légumes et fruits.

Outre les plans de travail, ce local est équipé de bacs alimentés en eau chaude et froide, de matériel tel qu'éplucheuse, essoreuse, etc.

➤ Les préparations chaudes

On y distingue deux zones de cuisson :

- La zone de cuisson des viandes et légumes, qui se répartit en quatre groupes de matériels :
 - Sauteuses, marmites, feux vifs
 - Four de cuisson mixte (air pulsé + vapeur)

- Cuisson vapeur
- Appareils multifonctions

- La zone de cuisson des frites et grillades, cette zone peut être éventuellement dans l'enceinte de distribution.

Le bloc de cuisson disposera d'un stockage de maintien en température, en sas avec la distribution.

➤ **Les préparations froides**

Après le prétraitement subi dans la légumerie, les matières premières sont travaillées pour confectionner les entrées froides et les desserts.

Il faut prévoir l'aménagement d'une zone pâtisserie dotée d'un marbre et d'un lamineur.

Afin de ne pas fragiliser davantage les produits, la température du local doit être régulée à 14°C.

Une fois préparés, les aliments sont soit acheminés directement sur la ligne de self, soit transférés pour cuisson dans la zone de cuisson.

La cuisson

C'est le cœur de la cuisine regroupant l'ensemble des appareils de cuisson.

Elle est en communication directe avec la zone de distribution (lignes de self).

Laverie et réserve vaisselle

La **laverie** abrite une chaîne de lavage de la vaisselle utilisée par les rationnaires.

Cette chaîne doit respecter un process en long et permettre le tri sélectif des déchets.

Le traitement d'air (température et hygrométrie) de ce local doit être particulièrement soigné.

La **réserve vaisselle** reçoit la vaisselle de table et les petits ustensiles de cuisine.

Elle sera située en aval de la laverie et en amont de la chaîne de distribution.

La plonge batterie

Ce local est scindé en deux zones. Il sert à laver et à stocker tous les plats et les gros ustensiles nécessaires à la préparation des repas.

Il est équipé d'une part d'un évier double bac profond avec paillasse et d'autre part de rayonnages pour ranger le matériel de cuisson.

La zone de distribution

La distribution correspond aux lignes de self (unique) par laquelle passent tous les convives de la communauté scolaire (élèves élémentaire, élèves collègue, professeurs, agents, invités).

Sa disposition doit permettre de servir les rationnaires en flux ininterrompu.

En début de ligne, il faut prévoir une caisse disposant d'une connexion avec le réseau de gestion informatisée de l'intendance.

Elle est équipée de meubles conformes à la réglementation permettant de présenter les entrées froides et chaudes, le plat de résistance et les fromages et desserts.

Consommation des denrées et sanitaires

La salle à manger des élèves

C'est un espace agréable et spacieux qui est recoupé en :

- Salle à manger élève maternelle
- Salle à manger élève élémentaire
- Salle à manger élève collègue
- Salle à manger professeurs et personnels administratifs
- Salle à manger agents

Le traitement acoustique de cet espace sera particulièrement soigné de façon à limiter la propagation du bruit.

L'aménagement du local et la vue sur l'extérieur favoriseront la détente.

Il faut éviter une disposition trop rectiligne et trop stricte des tables.

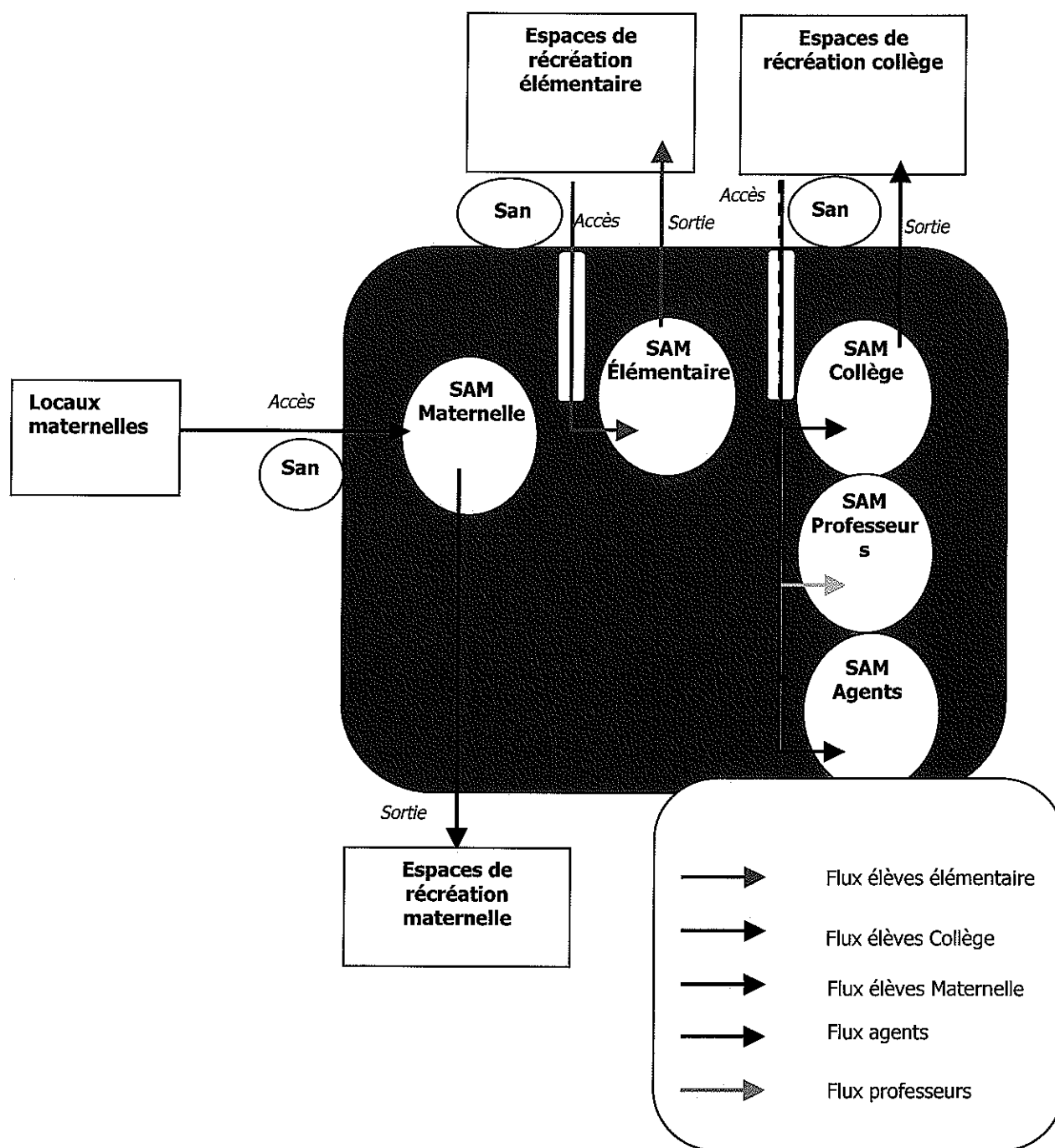
Les tables accueilleront au maximum 6 convives.

Par ailleurs il faut prévoir minimum 5 fontaines d'eau.

La zone de desserte

Elle est commune à tous les utilisateurs du self et positionnée à proximité de la sortie. Les croisements de flux doivent absolument être évités.

En fin de repas chacun dépose son plateau dans un guichet à alvéoles communiquant avec la laverie.



Les sanitaires

Ils sont réservés aux convives.

Les élèves maternelles et élémentaires disposent par catégorie, par sexe, de 2 cabines WC +1PMR et d'un lavabo accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les élèves du collège disposent par catégorie, par sexe, de 1 cabine WC +1PMR et d'un lavabo accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour les élèves, le nombre des sanitaires situés à l'intérieur de la demi-pension peut être optimisé si les sanitaires principaux accessibles depuis la cour de récréation sont situés à proximité immédiate de la restauration.

Il sera toutefois prévu, à minima, en amont des flux, des lavabos pour le lavage des mains des convives (lavabos prévus au niveau de l'accès des élèves vers la salle à manger)

Vestiaires

Ces locaux seront spécifiques au personnel de cuisine. Seront prévus 1 bloc Hommes et 1 bloc Femmes.

Ils doivent être facilement accessibles depuis l'extérieur.

Ils accueillent environ 10 femmes et 5 hommes: et comprennent de sanitaires-douches-lavabos ainsi que des armoires individuelles de type code du travail.

La zone de production est accessible depuis les vestiaires via un sas. Ce sas comprend un lavabo équipé d'un robinet à commande non manuelle. Sont mis à disposition : du produit désinfectant et des essuie-mains à usage unique.

Laverie/ lingerie

Elle est destinée au lavage, au repassage et au rangement du linge nécessaire à l'établissement et plus particulièrement à la cuisine.

Le traitement du linge nécessite de prévoir :

- Placard pour le linge propre,
- 1 placard pour le stockage des tenues de travail,
- Stockage indépendant pour le linge sale (réfrigéré à 10°C),
- Une zone ou petit local aveugle mais très bien ventilé pour le lave-linge et le sèche-linge

Le local dispose des branchements (électricité / plomberie) nécessaires aux matériels et équipements utilisés pour le traitement du linge.

Local ménage et local produits d'entretien

Dans ces locaux sont stockés essentiellement les matériels de ménage et les produits d'entretien utilisés en restauration.

Le local ménage est équipé d'un point d'eau et d'un vidoir.

7 Fiches descriptives techniques des locaux - Collège

7.1 Locaux d'enseignement

7.1.1 Salles de classes courantes

Destination et descriptif

Salles banalisées d'enseignement général dont 2 plus spécifiquement traitées pour l'enseignement des langues

Dispositions d'usage :			
Surface :	50 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maxi	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2 sur circulation (+1 sur dépôt)
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse Consommation	Renouvellement d'air :	15 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	450 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995 Traitement spécifique des salles de langues
Occultation :	Oui	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastré Dispositions particulières pour salles de langues	Prises électriques :	5 PC 220V 10/16 A dont 3 à proximité du tableau et 1 en fond de salle
Alimentation eau EF/EC :	/	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	/	Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45 (à proximité du tableau et en fond de salle) 1 prise TV Dispositions particulières pour salles de langues

Equipements immobiliers au titre du projet :

- 1 tableau triptyque blanc, en position fermée (mât de projection), et vert en position ouverte (avec réglette porte carte et éclairage spécifique)
- Cimaises sur les murs
- 1 support TV
- 1 panneau d'affichage

Equipement mobiliers dus au titre du projet :

- 1 bureau pour le professeur + estrade
- Tables et chaises élèves
- 1 armoire de rangement fermant à clé

Equipement mobiliers hors projet :

- Sans objet

7.1.2 Salles scientifiques

Destination et descriptif

Salles de cours et de travaux pratiques des sciences physiques et sciences naturelles.

Chacune des salles pourra offrir une organisation différente (salle TP de type « frontal », « modulable » ou à blocs)

Dispositions d'usage :			
Surface :	Salle physiques et chimie : 65 m ² Salle SVT : 80 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maxi	Orientation :	/
Charge admissible :	350 kg/m ²	Nombre d'accès :	3 sur circulation et réserve
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 m et 1,20m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture + faïence 1,60m du sol (lessivable)	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol grès cérame + plinthes à gorge (résistantes aux agents chimiques)	UPEC :	U4 P3 E3 C3
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse Consommation	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairage :	450 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	3 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	Oui, permettant de faire le noir total ; résistant à des manipulations fréquentes	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/

Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastré et sur les paillasse Armoire électrique avec bouton d'arrêt d'urgence et protections adaptées aux différents circuits. Chaque poste de travail doit pouvoir être alimenté de façon indépendante.	Prises électriques :	4 PC 220 V 10/16A dont 3 à proximité du tableau et 1 en fond de salle 3 PC/paillasse prof et paillasse démo 2 PC/paillasse élèves (munies de détrompeurs) 1 alimentation 6V, 12V et 24V/paillasse prof 2 alimentations 6V, 12V et 24V/paillasse élèves
Alimentation eau EF/EC :	EF / paillasse Rince-œil commande au pied Robinet d'isolement pour chaque point d'eau (sécurité eau).	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui + siphon de sol	Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45 (à proximité du tableau) 1 RJ45/paillasse 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 tableau triptyque blanc, en position fermée (mât de projection), et vert en position ouverte (avec réglette porte carte et éclairage spécifique) - Cimaises sur les murs - Patères - 1 support TV - 2 panneaux d'affichage 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Paillasse pour le professeur de 3,00 x 0,75 m environ (sur une estrade) - 15 tables paillasse (1,65 x 0,60 m environ) soit 2 élèves/table - 32 chaises hautes (pas de tabourets) - 1 paillasse le long d'un des murs pour la salle de physique et 1 paillasse de démonstration et d'exposition des élevages et des cultures sous les fenêtres pour la salle de SVT - 1 bec électrique 600W à 800W par paillasse prof - Armoires de rangement fermant à clé - 2 chariots roulants 			
Equipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Matériel audiovisuel - Matériel informatique 			

7.1.3 Réserve science physiques et chimie et SVT

Destination et descriptif

Salle de préparation des cours du pôle scientifique réservée au personnel enseignant et au personnel technique (située à coté des salles scientifiques)

Dispositions d'usage :			
Surface :	25 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	2 à 3 personnes	Orientation :	/
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	3 (sur salle TP et circulation)
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 m et 1,20m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture + faïence 1,60m du sol (lessivable)	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visible
Revêtements sols :	Sol grès cérame + plinthes à gorge (résistantes aux agents chimiques)	UPEC :	U4 P4 E3 C3
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	1 vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	500 lux	Extraction /rejet :	1 hotte aspirante sur une paillasse
Commande :	Simple	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC+ alarme
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastré et sur les paillasses	Prises électriques :	5 PC 220 V 10/16A 3 PC/paillasse
Alimentation eau EF/EC :	EF / paillasse	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui + siphon de sol	Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			

Equipement mobiliers dus au titre du projet :

- 2 paillasse : 1 sous les fenêtres, une à l'écart de la lumière du jour, avec rangements en partie basse, et bac évier à 2 compartiments
- Patères ou placards pour produits stockés
- Chaises et tabourets hauts
- 1 plan de travail
- 1 bec électrique 600W à 800W par paillasse

Equipement mobiliers hors projet :

- Sans objet

7.1.4 Salle technologie

Destination et descriptif

Salle de classe d'enseignement technologique organisées en 3 zones : information/études/production.

Dispositions d'usage :			
Surface :	90 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	2 dont 1 sur circulation
Hauteur sous plafond :	2,70 m indicatif	Gabarit d'accès :	1,20m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante + faïence 1,20m du sol	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol antidérapant, étanche à l'eau et résistant aux agents chimiques (type grès cérame)	UPEC :	U4 P4 E3 C3
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	450 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	Simple, 2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC + alarme
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Goulotte périphérique	Prises électriques :	20 PC 220V 10/16 A dont 3 PC à proximité du tableau
Alimentation eau EF/EC :	EF / ECS	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui siphon de sol panier	Prises info/vidéo/autres :	15 RJ45 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Cimaises sur les murs et de part et d'autre du tableau - Support TV - 1 tableau blanc 4 x 2 m (mât de projection) - 1 bac évier 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Armoire de rangement fermant à clé + étagères (15 m²) - 6 tables de travail (1 x 2,50 m) + tables et chaises élèves (classiques) + 1 bureau professeur 			
Equipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Postes informatiques 			

7.1.5 Réserve technologie

Destination et descriptif

Salle réservée aux enseignants de la technologie pour la préparation des cours.

Dispositions d'usage :			
Surface :	25 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	2 à 3 personnes	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :	2,70 m	Gabarit d'accès :	0,90m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol résistant de type grès cérame	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	15 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	Simple	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	
Protection solaire :	Oui	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	5 PC 220V 10/16 A sur la périphérie de la pièce
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	2 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Armoire de rangement			
- 2 tables de travail (2,50 x 1,00 m)			
- 4 chaises			
- 1 tableau blanc 4,00 x 2,00 m			
- 1 panneau d'affichage			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Postes informatiques			

7.1.6 Salle informatique

Destination et descriptif

La salle informatique est destinée à l'enseignement assisté par ordinateurs.

Dispositions d'usage :			
Surface :	70 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince plastique antistatique	UPEC :	U4 P4 E2 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel:	Basse consommation basse luminance	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	500 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	Simple, 2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	Oui	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC + alarme
Température :	19°C avec système de relance spécifique	Contrôle d'accès :	Oui
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Goulotte périphérique (ht 0,80 m)	Prises électriques :	3 PC 220V 10/16 A situées à proximité du tableau 3PC/poste du professeur et 2 PC/poste élèves
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45 par poste et 1 RJ45 pour l'imprimante 1 prise TV
Equipements Immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 support TV - Cimaises de part et d'autre des tableaux - Patères - 2 tableaux blancs 4,00 x 2,00 m (mât pour projection) - 1 panneau d'affichage 			

Équipement mobiliers dus au titre du projet :

Zone micro ordinateurs

- 15 tables informatiques (avec plateau de prise de notes) + chaises
- 1 bureau pour professeur
- 1 armoire de rangement fermant à clé

Zone de travail « théorique »

- 15 tables + 30 chaises classiques
- 1 bureau pour le professeur + estrade
- 1 armoire de rangement fermant à clé

Équipement mobiliers hors projet :

- 15 Postes informatiques

7.1.7 Salle d'art plastique

Destination et descriptif

Salle de classe d'enseignement des arts plastiques.

Dispositions d'usage :			
Surface :	75 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maximum	Orientation :	Nord souhaité
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	3 (2 sur circulation + 1 sur dépôt)
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante lessivable Adapté à l'affichage sur un mur	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Grés cérame antidérapant	UPEC :	U4 P4 E3 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	450 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	Occultation totale possible	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	8 PC 220V 10/16 A dont 3 vers le tableau et 1 en fond de salle
Alimentation eau EF/EC :	EF / ECS	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui	Prises info/vidéo/autres :	6 RJ45 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 paillasse équipée de 2 bacs évier et de rangements en partie basse (fermant à clé) - Cimaises des murs - 1 tableau triptyque blanc en position fermée (mât de projection), de couleur verte en position ouverte (avec réglette porte carte et éclairage spécifique) - 1 panneau d'affichage - 1 support TV 			

Equipement mobiliers dus au titre du projet :

- Armoire et étagères de rangement pour séchage et stockage des travaux et du matériel des élèves
- 1 bureau professeur + estrade
- Tables + chaises élèves classiques

Equipement mobiliers hors projet :

- Sans objet

7.1.8 Salle de musique

Destination et descriptif

Salle permettant la pratique et l'enseignement des activités liées à l'éducation musicale.

Dispositions d'usage :			
Surface :	60 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 élèves maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	3 (2 sur circulation + 1 sur dépôt)
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre + traitement acoustique	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P4 E2 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	15 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairage :	500 lux 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Isolation phonique renforcée
Occultation :	Occultation totale possible	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC+ alarme
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	Oui
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastree CF/cf :		Prises électriques :	8 PC 220V 10/16 A dont 3 vers le tableau et 1 en fond de salle
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	6 RJ45 1 prise TV Sonorisation
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Cimaises des murs - 1 tableau blanc 4,00 x 2,00 m (mât de projection) - 1 panneau d'affichage - 1 support TV 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 bureau professeur + estrade - Tables + chaises élèves classiques - Placards de rangement des partitions et instruments fermant à clé 			

Equipement mobiliers hors projet :

- Sans objet

7.2 Locaux d'accompagnement à l'enseignement

7.2.1 Centre de documentation et d'information

Destination et descriptif

Lieu de consultation des fonds documentaires comprenant une zone de vestiaires / dépose des cartables, un espace de travail de la documentaliste, un coin presse, une zone d'exposition, une zone de détente-lecture, une zone de présentation des ouvrages, une zone de travail sur tables et une zone de travail informatique.

Dispositions d'usage :			
Surface :	100 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	60 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	450 kg/m ²	Nombre d'accès :	Selon conception
Hauteur sous plafond :	3,00 m minimum	Gabarit d'accès :	1,40 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé (à adapter par zones)	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	2 à 3 V/h (selon réglementation)
Niveau éclairage :	500 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	Par zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée ou basse dans zone informatique	Prises électriques :	20 PC 220V 10/16 A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	15 RJ45 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			

Équipement mobiliers dus au titre du projet :

Pour la zone d'accueil

- Patères
- Rayonnage à cartables

Pour l'espace de travail de la documentaliste

- 1 banque de prêt (1 m de profondeur x 3 m de largeur environ)
- 1 bureau (0,80 x 2,00 m)
- 1 desserte à livres (type étagères mobiles)

Pour l'espace de travail sur tables

- Tables (de 2 et 3 élèves) + 30 chaises

Pour le coin presse

- Présentoirs-grilles (mobiliers modulables)
- Vitrines
- Cimaises

Pour la présentation du fonds documentaire et des ouvrages

- Rayonnages et bacs pour documents (mobiliers modulables et déplaçables, hauteur maximale de la dernière tablette de rayonnages : 1,80 m)

Pour l'espace de lecture et détente

- 15 chauffeuses + 3 tables basses
- Bacs à BD et à albums

Pour l'espace de travail informatique

- 8 tables informatiques (avec plateau de prises de notes)
- Chaises

Équipement mobiliers hors projet :

- Postes informatiques

7.2.2 Salle de travail en équipe (CDI)

Destination et descriptif

Salle de travail en petites groupes avec cloison vitrée sur CDI.

Dispositions d'usage :			
Surface :	15 m ²	Eclairage naturel :	Si possible
Capacité :	8 personnes	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1 sur salle CDI
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U3 P2 E1 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m3/h/ (selon réglementation)
Niveau éclairement :	500 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	5 PC 220V 10/16 A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	4 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Tables + chaises élèves classiques			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.2.3 Salle d'études

Destination et descriptif

Salle destinée à l'étude des élèves

Dispositions d'usage :			
Surface :	50 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	50 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/ (selon réglementation)
Niveau éclairement :	500 lux + 600 lux sur tableau	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	5 PC 220V 10/16 A dont 3 à proximité tableau et 1 en fond de salle
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45 à proximité du tableau et en fond de salle 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 panneau d'affichage - 1 support TV - Cimaises sur les murs - 1 tableau triptyque blanc en position fermée (mât de projection) et vert en position ouverte (avec réglette porte carte et éclairage spécifique) 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 bureau du professeur + estrade - Tables + chaises élèves classiques - 1 armoire de rangement fermant à clé 			
Equipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Sans objet 			

7.2.4 Foyers des élèves

Destination et descriptif

Espace de détente dévolu aux élèves

Dispositions d'usage :			
Surface :	35 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	35 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2 (dont 1 sous préau)
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 m x 2,00 m
Finitions Intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P4 E3 C3
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	3 à 5V/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	500 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995 au minimum (voir traitement renforcé)
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :		Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrage en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	5 PC 220V 10/16A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	4 RJ45 1 prise TV
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Panneaux d'affichage - Patères - 1 support TV 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Tables et chaises adaptées - Armoires de rangement fermant à clé 			
Equipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Jeux divers (babyfoot, ping pong, jeux de société, etc...) 			

7.2.5 Bureau du foyer et stockage

Destination et descriptif

Bureau du foyer des élèves, dédié aux associations.

Dispositions d'usage :			
Surface :	Bureau : 9 m ² Stockage : 6 m ²	Eclairage naturel :	Si possible
Capacité :	3 personnes	Orientation :	/
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	2 (1 sur circulations et 1 sur foyer)
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 m x 2,00 m
Finitions Intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol grès cérame	UPEC :	U4 P3 E1 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	25 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :		Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrages
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	3 PC 220V 10/16A dans bureau
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45
Equipements Immobiliers au titre du projet :			
- Comptoir de vente ouvert sur préau (pouvant être fermé)			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 2 armoires fermant à clé			
- 1 table + chaises classiques			
- Rayonnage métalliques modulables			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.2.6 Hall d'accueil

Destination et descriptif

Hall d'entrée rassemblant les fonctions d'accueil, de rencontre, d'information, de détente et de distribution des circulations.

Dispositions d'usage :			
Surface :	125 m ²	Eclairage naturel :	Oui, à valoriser
Capacité :		Orientation :	/
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	Selon conception et réglementation
Hauteur sous plafond :	4,00 m (indicatif)	Gabarit d'accès :	
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Selon conception	Nature plafonds :	Selon conception et visitable
Revêtements sols :	Selon conception	UPEC :	U4 P3 E2 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation et selon conception	Renouvellement d'air :	Selon conception
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	Plusieurs zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	Oui	Temps de réverbération :	< 1,4 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + Protection vitrages + Alarme
Température :	19°C avec système de relance spécifique	Contrôle d'accès :	Oui
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	3 PC 220V 10/16A + alimentation équipements
Alimentation eau EF/EC :	EF pour distributeur boissons	Prise téléphone :	1 prise cabine téléphonique
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45/panneau d'affichage
Equipements Immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Bancs ou équivalent (si nécessaire)			
- Poubelles + cendriers			
- 1 panneau d'affichage électronique			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Distributeurs de boissons			
- 1 cabine téléphonique			

7.2.7 Loge d'accueil

Destination et descriptif

Poste central de renseignement et de surveillance des accès et points sensibles de l'établissement.

Dispositions d'usage :			
Surface :	15 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	1 personne	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	/
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U3 P2 E1 C0
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m3/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	/
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrages
Température :	19°C avec système de relance spécifique	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée et lisses (basses et hautes)	Prises électriques :	3 PC 220V 10/16A + alimentation équipements
Alimentation eau EF/EC :	/	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	/	Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Tableau général des alarmes techniques de l'établissement, alarme anti-intrusion (avec reports vers administration et logements de fonction) - Commande d'ouverture des portails à distance + interphones - Guichet d'accueil vitré 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 bureau et 2 chaises classiques - 1 armoire de rangement fermant à clé - 1 panneau d'affichage 			
Equipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - Sans objet 			

7.3 Locaux d'encadrement

7.3.1 Salle des professeurs

Destination et descriptif

Local détente et information des enseignants et personnel d'encadrement ; facilement accessible des locaux d'enseignement ; à proximité des locaux de vie scolaire calmes (CDI).

Dispositions d'usage :			
Surface :	30 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	30 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U3 P2 E2 C0
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m3/h/ personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti- intrusion :	Serrure + Protection vitrages en RDC
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastree CF/cf :		Prises électriques :	6 PC 220V 10/16A + alimentation équipements cuisine
Alimentation eau EF/ECS EF/EC :		Prise téléphone :	2 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui	Prises info/vidéo/autres :	6 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- 1 panneau d'affichage			
- 1 évier avec paillasse et placards de rangement			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Tables et sièges pour une vingtaine de professeurs			
- Coin détente avec 10 chauffeuses + table basse			
- 30 casiers courrier fermant à clé			
- Equipement coin cuisine (réfrigérateur + plaques électriques)			
- Armoires de rangement			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Postes informatiques			

7.3.2 Salle de travail des professeurs

Destination et descriptif

Salle permettant le travail individuel en petits groupes des enseignants.

Dispositions d'usage :			
Surface :	10 m ²	Eclairage naturel :	Si possible
Capacité :	3 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1 sur la salle des professeurs
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation basse luminance	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	450 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	simple	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastree CF/cf :		Prises électriques :	4 PC 220V 10/16A/salle
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	4 RJ45/salle
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Tables + chaises			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Postes informatiques			

7.3.3 Accueil administration

Destination et descriptif

Espace d'attente pour visiteurs, à proximité du secrétariat et des bureaux (compris dans les circulations).

Dispositions d'usage :	
Surface :	Eclairage naturel : Si possible
Capacité : 3 personnes maximum	Orientation :
Charge admissible : 250 kg/m ²	Nombre d'accès :
Hauteur sous plafond :	Gabarit d'accès :
Finitions intérieures :	
Revêtements muraux : Selon conception	Nature plafonds : Selon conception et visitable
Revêtements sols : Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC : U4 P3 E1 C0
Contraintes techniques :	
Eclairage artificiel :	Renouvellement d'air :
Niveau éclairement :	Extraction /rejet :
Commande :	Isolation acoustique :
Occultation :	Temps de réverbération :
Protection solaire :	Protection anti-intrusion :
Température : 19°C	Contrôle d'accès :
Fluides, réseaux et connexions :	
Alimentation électrique CF/cf :	Prises électriques :
Alimentation eau EF/EC :	Prise téléphone :
Evacuation des eaux usées :	Prises info/vidéo/autres :
Equipements immobiliers au titre du projet :	
- Sans objet	
Equipement mobiliers dus au titre du projet :	
- 3 chauffeuses + table basse	
- Présentoir à documentation	
Equipement mobiliers hors projet :	
- Postes informatiques	

7.3.4 Bureau type

Destination et descriptif

Bureau type « administratif » à adapter selon les affectations.

Dispositions d'usage :			
Surface :	10,00 à 20,00 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	1 à 5 personnes	Orientation :	
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1 à 2
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E1 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	25 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	450 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :	Oui	Protection anti- intrusion :	Serrure + protection vitrage en RDC
Température :	19°C avec système de relance spécifique (zone administration)	Contrôle d'accès :	Oui (zone administration)
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	5 à 9 PC 220V 10/16 A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	2 RJ45/occupant
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45/poste
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 1 bureau avec retour + siège/occupant			
- 2 chaises			
- 1 à 2 armoires de rangement fermant à clé/occupant			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Postes informatiques			

7.3.5 Reprographie / Fourniture

Destination et descriptif

A destination de l'administration (proche du secrétariat).

Dispositions d'usage :			
Surface :	10 m ²	Eclairage naturel :	Si possible
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E1 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	3 à 5 vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	Serrure + protection vitrage si RDC
Température :	19°C avec système de relance spécifique	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée et lisse à hauteur plan de travail	Prises électriques :	6 PC 220V 10/16 A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	1 RJ45
Équipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 panneau d'affichage - Patères 			
Équipement mobiliers dus au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 plan de travail + tabourets - 1 table informatique (avec plateau de prise de note) + chaise - Rayonnages métalliques 			
Équipement mobiliers hors projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 photocopieur - Matériels de découpe, reliure - 1 poste informatique 			

7.3.6 Archives

Destination et descriptif

A destination de l'administration (proche du secrétariat).

Dispositions d'usage :			
Surface :	12 m ²	Eclairage naturel :	Local aveugle
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	450 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture	Nature plafonds :	Selon conception et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E1 C1
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	2 vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	
Température :	16°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :		Prises électriques :	1 PC 220V 10/16 A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Rayonnages métalliques modulables			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.3.7 Blocs sanitaires type

Destination et descriptif

Blocs sanitaires distincts femmes/hommes accessibles aux personnes à mobilité réduite (y compris sanitaires d'étages pour handicapés) à adopter selon les affectations.

Dispositions d'usage :			
Surface :	5 m ²	Eclairage naturel :	
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1/bloc
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Faïence murale sur 2 m de hauteur + peinture	Nature plafonds :	lessivable et visitable
Revêtements sols :	Grés cérame antidérapant + plinthes à gorge	UPEC :	U3 P2 E2 C2
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation étanche	Renouvellement d'air :	30 m ³ /h/cabine (selon réglementation)
Niveau éclairage :	200 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1/bloc + 1/cabine détection de présence	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	1 PC 220V 10/16 A étanche/bloc + alimentation équipements
Alimentation eau EF/EC :	EF/ECS	Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :	Oui + siphon sol/bloc	Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 lavabos/bloc encastrés sur plan vasque avec miroir, bandeau lumineux, distributeur savon et sèche mains électriques - 1 à 2 WC/bloc sur consoles (sans pieds) avec chasses d'eau encastrées et visitables - 1 à 2 urinoirs/blocs hommes - 1 poubelle/bloc 			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.3.8 Espace d'attente du service médical

Destination et descriptif

Espace d'attente des locaux médicaux.

Dispositions d'usage :			
Surface :	10 m ²	Eclairage naturel :	/
Capacité :	3 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C0
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	18 m ³ /h/personne (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	/
Protection solaire :	/	Protection anti- intrusion :	/
Température :	19°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	1 PC 220V 10/16A
Alimentation eau EF/EC :	/	Prise téléphone :	/
Evacuation des eaux usées :	/	Prises info/vidéo/autres :	/
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 3 chauffeuses + table basse			
- Présentoir à documentations			
- 1 panneau d'affichage			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.3.9 Bureau infirmière + soins

Destination et descriptif

Bureau de l'infirmière et du médecin scolaire.

Dispositions d'usage :			
Surface :	20 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	3 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C2
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	2 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	/
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti-intrusion :	Serrure + protection vitrages en RDC
Température :	21°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	5 PC 220V 10/16A
Alimentation eau EF/EC :	EF + ECS	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui	Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- 1 évier avec paillasse et placards de rangement fermant à clé			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 1 bureau + sièges + 2 chaises + armoire de rangement			
- 1 table de consultation + paravent + patères + placards et armoire à pharmacie fermant à clé			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.3.10 Salle de repos

Destination et descriptif

Salle de repos pour élèves malades.

Dispositions d'usage :			
Surface :	12 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	2 personnes	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2 (dont 1 sur l'extérieur)
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m ou 1,20 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P2 E2 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	2 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	/
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti- intrusion :	Serrure + protection vitrages en RDC
Température :	21°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique Encastrée CF/cf :		Prises électriques :	2 PC 220V 10/16A
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 1 table + 2 chaises			
- 2 lits + paravents + patères			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.3.11 Bureau assistante sociale

Destination et descriptif

Bureau de l'assistante sociale.

Dispositions d'usage :			
Surface :	12 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :	3 personnes maximum	Orientation :	/
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	2
Hauteur sous plafond :	/	Gabarit d'accès :	0,90 x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture brillante ou toile de verre	Nature plafonds :	FP avec correction acoustique et visitable
Revêtements sols :	Sol mince résistant, plastique ou assimilé	UPEC :	U4 P3 E2 C2
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	2 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	400 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :	/	Temps de réverbération :	/
Protection solaire :	Oui, si nécessaire	Protection anti- intrusion :	Serrure + protection vitrages en RDC
Température :	21°C	Contrôle d'accès :	/
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	5 PC 220V 10/16A
Alimentation eau EF/EC :	EF + ECS	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui	Prises info/vidéo/autres :	2 RJ45
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- 1 bureau + sièges + 2 chaises + armoire de rangement			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.4 Locaux logistique

7.4.1 Atelier Factotum / douche / sanitaire

Destination et descriptif

Atelier d'entretien et de réparation.

Dispositions d'usage :			
Surface :	50 m ²	Eclairage naturel :	Oui
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	600 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :	3,00 m (indicative)	Gabarit d'accès :	1,60 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture anti poussière	Nature plafonds :	
Revêtements sols :	Peinture époxy type industriel	UPEC :	Anti-dérapant
Contraintes techniques:			
Eclairage artificiel:	Basse consommation	Renouvellement d'air :	3 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	300 lux 500 lux sur établi	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	2 zones	Isolation acoustique :	Conforme à l'arrêté du 09/01/1995
Occultation :		Temps de réverbération :	< 1 seconde
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	Serrure + protection anti intrusion
Température :	16°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée et lisse à hauteur du plan de travail	Prises électriques :	7 PC 220V 10/16 A + alimentation spécifiques d'appareils
Alimentation eau EF/EC :	ECS/EF sur évier ECS/EF sur lavabo et douche EF sur sanitaire	Prise téléphone :	1 RJ45
Evacuation des eaux usées :	Oui + siphon de sol	Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
<ul style="list-style-type: none"> - 1 bac évier avec paillasse - 1 cabine de douche équipée - 1 Lavabo encastré sur plan vasque avec miroir et bandeaux lumineux - 1 WC sur console (sans pied) avec chasse d'eau encastrée (et visitable) - Distributeur de papier hygiénique à clé - Distributeur de savon - Sèches mains électriques 			

Equipement mobiliers dus au titre du projet :

- | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- 1 établi équipé (1,00 m x 2,00 m)- Patère- 1 panneau d'affichage- Rayonnages métalliques- Placards de rangement |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Equipement mobiliers hors projet :

- | |
|--------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Sans objet |
|--------------------------------------------------------------|

7.4.2 Réserve entretien

Destination et descriptif

Espace de stockage : mobilier, matériaux, matériels d'entretien, machines.

Dispositions d'usage :			
Surface :	20 m ² /local	Eclairage naturel :	Local aveugle
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	600 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :	3,00 m (indicative)	Gabarit d'accès :	1,60 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Peinture anti poussière	Nature plafonds :	
Revêtements sols :	Peinture époxy type industriel	UPEC :	
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	1 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	200 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone / local	Isolation acoustique :	
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	Serrure + protection anti intrusion
Température :	Hors gel	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :		Prises électriques :	1 PC 220V 10/16A/local
Alimentation eau EF/EC :		Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :		Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Rayonnages métalliques modulables			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.4.3 Locaux d'entretien

Destination et descriptif

Locaux servant au stockage des matériels de ménage (à répartir dans les étages).

Dispositions d'usage :			
Surface :	5 à 10 m ² environ	Eclairage naturel :	Aveugle possible
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	250 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	0,90 m à 1,20 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Faïence murale sur 2 m de hauteur + peinture	Nature plafonds :	
Revêtements sols :	Grés cérame ou assimilé + plinthes à gorge	UPEC :	U4 P4 E2 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	3 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	250 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	Serrure
Température :	16°C	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :	Encastrée	Prises électriques :	1 PC 220V 10/16A/local
Alimentation eau EF/EC :	EF/ECS	Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :	Oui + 1 siphon sol	Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- 1 vidoir avec grille			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Rayonnages pour stockage des produits d'entretien et placards de rangement			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			

7.4.4 Local déchets

Destination et descriptif

Stockage des containers à déchets du tri sélectif.

Dispositions d'usage :			
Surface :	10 m ²	Eclairage naturel :	Local aveugle
Capacité :		Orientation :	
Charge admissible :	400 kg/m ²	Nombre d'accès :	1
Hauteur sous plafond :		Gabarit d'accès :	1,60 m x 2,00 m
Finitions intérieures :			
Revêtements muraux :	Faïence murale toute hauteur	Nature plafonds :	
Revêtements sols :	Grés cérame ou Plinthes à gorges	UPEC :	U4 P4 E2 C1
Contraintes techniques :			
Eclairage artificiel :	Basse consommation	Renouvellement d'air :	3 Vol/h (selon réglementation)
Niveau éclairement :	200 lux	Extraction /rejet :	VMC
Commande :	1 zone	Isolation acoustique :	
Occultation :		Temps de réverbération :	
Protection solaire :		Protection anti-intrusion :	Serrure
Température :	Hors gel	Contrôle d'accès :	
Fluides, réseaux et connexions :			
Alimentation électrique CF/cf :		Prises électriques :	
Alimentation eau EF/EC :	EF (robinet de puisage)	Prise téléphone :	
Evacuation des eaux usées :	Siphon de sol panier	Prises info/vidéo/autres :	
Equipements immobiliers au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers dus au titre du projet :			
- Sans objet			
Equipement mobiliers hors projet :			
- Sans objet			